



- Éditorial de Stefan Kaufmann
- PEPra – une offre de la FMH et de ses partenaires
- Rapport annuel ReMed 2024
- Info tarifaire sur la reconnaissance des unités fonctionnelles

Sommaire

Éditorial de Stefan Kaufmann	3
PEPra – une offre de la FMH et de ses partenaires	5
Rapport annuel ReMed 2024	7
TARDOC : tout ce que vous devez savoir sur la reconnaissance des unités fonctionnelles	10
Résultats de la votation générale de la coopérative FMH Services	11
DHPC	13
Nouvelles du corps médical	14
Communications	15

Une page se tourne

Fin de l'édition transitoire du BMS Après 22 éditions numériques, le Bulletin des médecins suisses fait peau neuve et reviendra en septembre sous forme imprimée avec une nouvelle identité visuelle. La FMH a utilisé cette période de transition pour procéder à une réorientation stratégique et remanier les contenus du BMS afin de mieux répondre aux besoins de ses membres.



Stefan Kaufmann
Secrétaire général de la FMH

Pour pouvoir prendre un nouveau départ, un navire a besoin d'un cap, d'une bonne boussole et d'avoir confiance en son équipage. C'est la situation dans laquelle la FMH s'est retrouvée à la fin de l'été 2024 lorsqu'elle a dû mener le Bulletin des médecins suisses (BMS), son organe de publication officiel, vers de nouveaux horizons. Après avoir collaboré de nombreuses années avec les éditions EMH, nous avons changé de cap, avec pour objectif de faire encore mieux entendre la voix du corps médical en remaniant les contenus et l'organisation du BMS.

Nombre d'entre vous se souviennent sans doute de la dernière édition imprimée et de la fameuse couverture jaune. Toute fin étant aussi un nouveau départ, il s'agit désormais pour nous d'insuffler un nouvel élan au BMS et de le positionner en tant qu'organe fiable pour informer,

dialoguer et susciter la réflexion en matière de politique professionnelle.

Suite au dernier numéro « classique », une solution numérique transitoire a très rapidement été proposée à nos membres et le premier numéro a paru le 28 août 2024, ce qui nous a permis d'assurer la continuité et de répondre à nos obligations statutaires. Les 22 numéros publiés peuvent tous être consultés en suivant ce lien : www.fmh.ch/BMS.

Le BMS a été maintenu grâce à ce changement de format, mais il est évident que quelque chose manque lorsqu'on ne peut plus tenir le journal en main, le feuilleter, entendre le petit froissement familier des pages que l'on tourne, laisser le dernier numéro sur son bureau ou dans le local de pause.

Les éditions papier et numérique se complètent

Nous voulions connaître les attentes de notre lectorat envers le nouveau BMS et nous leur avons posé la question. Le résultat fut sans appel : votre choix s'est porté sur une édition imprimée. Ce choix a ensuite déterminé notre action. Le BMS sera donc bientôt de retour dans son format habituel avec un premier numéro qui paraîtra en septembre. Le choix du papier n'a rien de nostalgique, il est stratégique. À l'époque du tout numérique, l'imprimé regagne ses lettres de noblesse et devient une manière de se distinguer. Le jeu en vaut la chandelle

Le BMS n'a jamais disparu, mais il est évident que quelque chose manque lorsqu'on ne peut plus le feuilleter.

Votre choix s'est porté sur une édition imprimée. Ce résultat sans appel a déterminé notre action.

aussi sur le plan financier, car une édition imprimée est bien plus attrayante pour les annonceurs, ce qui permettra d'assurer le financement du BMS sur le long terme.

Il va de soi que nous ne misons pas uniquement sur le papier car, dans la foulée, nous allons proposer une offre numé-

rique améliorée comprenant une lettre d'information, l'accès aux archives et une plateforme pour faciliter la lecture, la navigation et la recherche d'articles. Il ne s'agit pas de privilégier un format plutôt qu'un autre, mais de faire en sorte qu'ils se complètent pour une meilleure expérience de lecture.

Durant la période de transition, le BMS a été notre principal organe de communication pour toutes les informations impor-

tautes pour nos membres et cela ne changera pas. Il restera précis et fiable, que ce soit sous forme imprimée ou numérique.

Démarche orientée vers l'avenir

La phase de transition nous a permis de concevoir un nouveau BMS qui saura, je l'espère, vous convaincre. Les contenus

remaniés visent non seulement à vous fournir des informations sur l'actualité politique, mais aussi à vous soutenir dans l'exercice de votre profession, à faire connaître les prises de position du corps médical, traquer les tendances et donner une voix aux médecins. Notre démarche est donc bien plus orientée vers l'avenir que tournée vers le passé.

J'en profite pour vous remercier chaleureusement pour votre patience, pour vos retours et pour votre fidélité au BMS.

L'édition du BMS sera en pause durant l'été, mais nous continuerons de travailler d'arrache-pied en coulisses pour que la nouvelle édition du bulletin jaune arrive à temps dans votre boîte aux lettres. Nous espérons que vous apprécierez sa nouvelle identité visuelle et rédactionnelle.

PEPra – une offre de la FMH et de ses partenaires

Prévention au cabinet médical *La prévention est une nécessité face à la part importante (80 %) des coûts de la santé attribuée aux maladies non transmissibles (MNT) [1]. Les fournisseurs de prestations en médecine ambulatoire de premier recours sont les mieux placés pour proposer des mesures de prévention et assurer leur suivi auprès des patientes et des patients.*

Laura Maggi

Collaboratrice de projet,
Santé publique et professions de la santé

En 2022, 72,8 % de la population a consulté au moins une fois au cours des douze derniers mois [2]. Ce pourcentage élevé montre clairement le potentiel qui s'offre aux médecins et au personnel des cabinets médicaux (assistantes/assistants et coordinatrices/coordonateurs médicaux) pour inciter les patients à adopter un mode de vie plus sain. C'est également l'occasion d'aborder très tôt les comportements ambivalents en matière de santé et d'amorcer des processus de changement. Ancrer la prévention de manière systématique dans la médecine de premier recours permet de réduire à long terme la mortalité et les coûts de la santé liés aux MNT.

De la pratique pour la pratique

Les formations continues PEPra offrent aux équipes des cabinets médicaux un soutien concret en matière de prévention et d'intervention précoce et mettent l'accent sur le travail en équipe. Les assistantes médicales ou les coordinatrices en médecine ambulatoire ont souvent un contact différent et plus direct avec les patientes et les patients et peuvent profiter des moments à l'accueil, pendant les prises de sang ou la prise du poids pour engager des conversations informelles. La participation commune à des formations continues est un facteur propice à la réussite d'un travail interprofessionnel. Les contenus de PEPra ont été élaborés par la pratique pour la pratique et mettent l'accent sur leur mise en application dans les cabinets médicaux.

Élargissement de l'offre

Dans le cadre du développement continu de l'offre, une nouvelle formation continue sur le thème de la nutrition sera pro-

posée à partir de novembre 2025. Elle transmettra les dernières connaissances scientifiques sur le rôle de la nutrition dans la prévention et le traitement des maladies chroniques, avec un accent particulier sur le syndrome métabolique. Les participantes et participants apprendront les conséquences sur la santé que peut avoir la nutrition, comment conseiller concrètement les patientes et les patients en matière de nutrition et quelles stratégies fondées sur des preuves peuvent être mises en œuvre dans leur cabinet de médecine de famille.

PEPra – la prévention au cabinet médical fondée sur les preuves

PEPra est une offre de la FMH et de ses partenaires visant à encourager la prévention et l'intervention précoce dans le domaine des maladies non transmissibles, des addictions et de la santé mentale en médecine ambulatoire de premier recours. PEPra propose différents modules de formation continue pour permettre de mettre en œuvre la prévention au quotidien dans les cabinets médicaux. L'offre comprend non seulement des modules de formation de base consacrés aux méthodes de communication et de conseil centrées sur les patientes et patients, mais aussi des modules spécifiques sur des thèmes tels que le stress et la dépression, le tabagisme ou la médecine de la douleur.

Assurance qualité des formations continues PEPrä

La qualité garantit l'efficacité à long terme des offres. Le comité de pratique veille à ce que les mesures développées restent compatibles avec l'activité des cabinets médicaux et puissent être adaptées en fonction de l'évolution des exigences réelles du travail quotidien des médecins et du personnel paramédical. Il est complété par des personnes représentant le point de vue des patientes et des patients afin que les offres puissent être encore plus ciblées et adaptées à leurs besoins.

En parallèle, le comité de révision veille aux fondements scien-

« Les formations continues PEPrä, une offre formidable pour toute notre équipe! Elles constituent une aide pour la mise en œuvre ciblée, collective et pluridisciplinaire de la prévention dans notre cabinet. Pour le bien-être de nos patientes et patients. »

*Dre Silke Schmitt Oggier,
médecin-chef²⁴*

tifiques des modules de formation continue, vérifie les contenus et développe les standards professionnels. Il se compose d'expertes et d'experts thématiques qui vérifient régulièrement la pertinence des contenus des modules. Il réexamine périodiquement les formations continues, évalue leurs preuves ainsi que leur actualité et émet des recommandations pour leur adaptation et leur développement.

Correspondance
info@pepra.ch

Gagnant-gagnant : prestataires des formations continues PEPrä

PEPrä est une offre accréditée de formation continue interprofessionnelle. Axée sur la pratique, elle peut être réservée sous forme de session exclusive (réservée uniquement au groupe cible souhaité), ou sous forme de session ouverte (accessible à toutes et tous), idéal pour les cabinets de médecins de famille, les sociétés cantonales de médecine, les réseaux de cabinets ou les cercles de qualité. Vous nous faites part de vos souhaits, nous nous chargeons de l'organisation. N'hésitez pas à nous contacter via le [formulaire](#)!



Proposer des formations continues PEPrä à votre groupe cible en cinq étapes.

Bibliographie

- 1 Wieser, S et al. (2014): Die Kosten der nichtübertragbaren Krankheiten in der Schweiz. Schlussbericht. Studie im Auftrag des Bundesamts für Gesundheit BAG. Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW), Winterthur.
- 2 Office fédéral de la statistique (2022). Consultations chez le médecin généraliste ou de famille. Enquête suisse sur la santé. Dernière mise à jour : 17.01.2025 <https://ind.obsan.admin.ch/fr/indicator/obsan/consultations-chez-le-medecin-generaliste-ou-de-famille>

ReMed : rapport annuel 2024

Gros plan sur la santé des médecins *Les médecins s'engagent sans relâche pour la santé de leurs patients, parfois au détriment de leur propre santé, compte tenu de la charge de travail souvent élevée qui leur incombe. ReMed leur offre un soutien ciblé en leur transmettant ses connaissances en faveur de la promotion de la santé et de la prévention et en les accompagnant lors de situations de crise.*

ReMed, Comité de direction

ReMed est un réseau de soutien qui place la santé des médecins au centre de ses préoccupations. En plus des offres de sensibilisation et de prévention, ReMed apporte son soutien aux médecins dans les situations difficiles pour leur permettre de préserver leur santé et leur capacité fonctionnelle et de continuer à assurer la sécurité des patients et la qualité élevée des soins.

En 2024, le réseau de soutien a été sollicité 267 fois

En 2024, ReMed a reçu un total de 267 demandes, ce qui correspond à une moyenne mensuelle d'environ 22 cas. La demande est restée stable, mais elle a été multipliée par plus de six depuis le lancement du programme en 2010. À l'instar de l'année précédente, le principal motif évoqué est le « stress au travail », suivi de près par des problèmes tels que l'« épuisement professionnel », l'« anxiété », le « manque de confiance en soi » et la « dépression ». Sur l'ensemble des prises de contact, 178 demandes provenaient de Suisse alémanique, 83 de Suisse romande et 6 du Tessin ou en langue anglaise. Deux tiers des demandes émanaient de femmes, un tiers d'hommes. La moyenne d'âge des personnes en quête de soutien était de 40,6 ans.

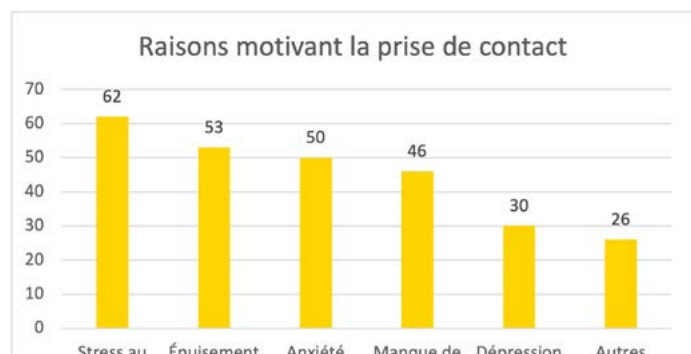


Figure 1 : Raisons motivant la prise de contact

Offres de prévention et de soutien à destination des médecins

En 2024, ReMed a apporté une contribution importante à la prévention en proposant des ateliers, des formations continues lors de congrès et des publications dans la presse spécialisée et quotidienne. Les témoignages et les entretiens permettent de mettre en évidence le rôle essentiel de ReMed et la manière dont le programme peut apporter de l'aide dans différentes situations de crise.

Premier conseil et mise en réseau : le cœur de ReMed

Chez ReMed, le premier conseil repose sur un processus structuré qui vise à aider les médecins de manière rapide et ciblée :

- 1. Premier contact :** accessibilité 24 heures sur 24 via la ligne d'assistance (0800 0 73633) ou le [site internet](#).
- 2. Réponse rapide :** un premier contact est établi dans les 72 heures par un-e premier-e répondant-e.
- 3. Analyse de la situation :** lors du premier conseil, une analyse complète de la situation de la personne concernée est effectuée afin de comprendre ses difficultés et ses besoins.
- 4. Planification des mesures :** les mesures possibles et les prochaines étapes visant à améliorer la situation sont déterminées en collaboration avec la personne en quête de soutien. Cela peut inclure la mise en relation avec des spécialistes pour la suite de la prise en charge, le coaching, le mentorat ou d'autres formes de soutien.
- 5. Documentation :** toutes les étapes et mesures discutées sont consignées dans le tableau de bord ReMed afin de suivre les progrès et d'assurer un soutien continu.

Le premier conseil prodigué par ReMed constitue un point de contact important pour les médecins qui ont besoin d'aide pour surmonter leurs défis professionnels et personnels. Tout au long de la démarche, les médecins bénéficient des mêmes droits que les patients, y compris le respect du secret médical et des dispositions en matière de protection des données, avec les mêmes exceptions légales au secret médical.

Un réseau fort sur l'ensemble du territoire

En 2024, ReMed a poursuivi le développement d'un solide réseau de collègues pour assurer le coaching, le conseil et le traitement des personnes en quête de soutien. Actuellement, l'équipe compte dix personnes, réparties dans les différentes régions linguistiques :

- **Suisse romande**: 2 premiers répondants
- **Tessin**: 3 premiers répondants
- **Suisse alémanique**: 5 premiers répondants

ReMed propose également des groupes de coaching en ligne principalement destinés aux médecins en formation postgraduée.

Ce réseau permet à ReMed d'assurer et d'optimiser son suivi et son soutien dans toutes les régions du pays.

Témoignages, documentation et interventions

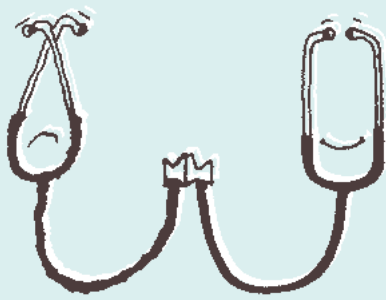
Sur le site internet www.swiss-remed.ch, vous trouverez des témoignages passionnants, de la documentation ainsi que des informations complètes sur le réseau de soutien de ReMed.

ReMed organise également chaque année des séances d'intervention. Élément central de l'aide apportée par le Comité de direction et les membres du réseau, ces groupes interdisciplinaires permettent à ReMed de développer différentes possibilités de soutien et d'améliorer continuellement la qualité de ses services.

Les séances d'intervention contribuent non seulement à renforcer les connaissances professionnelles des participantes et participants, mais favorisent également un dialogue permanent qui permet d'assurer une prise en charge optimale aux personnes en quête de soutien. Destiné aux collègues qui assurent le coaching, le conseil ou le traitement des personnes qui s'adressent à ReMed, cet échange régulier entre premiers répondants et Comité directeur garantit en outre la stabilité du réseau de ReMed et renforce la confiance des personnes qu'il accompagne. Les personnes intéressées à participer aux interventions et/ou à rejoindre le réseau de ReMed sont cordialement invitées à prendre contact. Les conditions de participation peuvent être consultées sur le site internet.

Changements dans l'équipe de direction : remerciements et passage de témoin

La direction de ReMed est actuellement en pleine transition : le Dr Peter Christen, responsable médical du programme, quittera ses fonctions à l'été 2025, après dix années de travail engagé au sein de ReMed. Par ailleurs, la Dre Mirjam Tanner, membre de longue date du Comité de direction, a cessé son activité à fin 2024. ReMed les remercie chaleureusement pour leur précieuse contribution au développement et au renforcement du programme de soutien.



**Et soudain, vous aussi!
Les crises touchent aussi
les médecins.**

Acceptez de l'aide. Contactez ReMed.
Assistance téléphonique 24 h sur 24
0800 0 73633
0800 0 ReMed

www.swiss-remed.ch



Le Comité central de la FMH a nommé le Dr Tiziano Del Ponte, spécialiste en anesthésiologie, pour succéder à Peter Christen. Depuis l'été 2024, il est progressivement introduit dans ses nouvelles fonctions afin d'assurer une transition en douceur. Avec cette transition structurée, ReMed continue à miser sur la continuité et le professionnalisme.

Le Comité de direction de ReMed se compose actuellement des personnes suivantes :

Direction du programme :

- Dr Peter Christen, spécialiste en médecine interne générale, FMH, responsable médical (jusqu'à l'été 2025)
- Dr Tiziano Del Ponte, spécialiste en anesthésiologie, FMH, responsable médical (dès l'été 2025)
- Esther Kraft, lic. rer. oec., cheffe Développement numérique, données et qualité de la FMH, responsable administrative

Comité de direction :

- Dre Yvette Attinger Andreoli, spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, FMH
- Dr Franco Gusberti, spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, FMH
- Dre Carole Weil, spécialiste en gynécologie et obstétrique, FMH
- Dre Sabine Werner, spécialiste en dermatologie et vénéréologie, FMH

Correspondance

info@swiss-remed.ch

ReMed est là pour vous !

ReMed conseille et soutient les médecins en situation de crise – rapidement, de manière confidentielle et professionnelle. ReMed sera à vos côtés dans les 72 heures.

Le soutien se concentre sur :

- la disponibilité (atteignable jour et nuit)
- le respect du secret médical
- des entretiens entre pairs, de médecin à médecin
- l'attention portée à la personne qui cherche conseil
- l'élaboration conjointe des mesures
- la mise en relation avec un réseau de soutien existant
- le suivi ambulatoire ou hospitalier si nécessaire
- le mentorat ou le [online-coaching](#) (en allemand)
- un soutien avant que la crise ne se déclare
- l'accompagnement des médecins qui reprennent leur activité professionnelle
- groupes balint

Le contact avec ReMed peut également être établi par l'intermédiaire d'une personne de l'entourage de la personne concernée.

Le programme national ReMed, le Comité de direction et les membres du réseau continuent en 2025 à épauler les médecins en situation de crise.

Contact pour les personnes en quête de soutien :

- **Ligne d'assistance :** 0800 0 73633
- **Site internet :** www.swiss-remed.ch

TARDOC : tout ce que vous devez savoir sur la reconnaissance des unités fonctionnelles

Unités fonctionnelles Avec l'entrée en vigueur du TARDOC en 2026, la question de la reconnaissance des unités fonctionnelles concernera une partie du corps médical et sera amenée à évoluer au cours des prochaines années. Les demandes de reconnaissance pourront être déposées dès le mois d'octobre. Voici quelques informations pour vous aider à y voir plus clair et vous aiguiller dans vos démarches.

Reconnaissance des unités fonctionnelles

- À la différence du TARMED, le TARDOC prévoit seulement deux unités fonctionnelles soumises à reconnaissance. Il s'agit des unités « **Soins patient chronique** » (toutes les positions du chapitre AK.05) et « **Prestations ambulatoires non médicales psychiatriques** » (toutes les positions du chapitre EA.05). Aucune unité fonctionnelle n'est prévue pour les forfaits.
- La reconnaissance des unités fonctionnelles pourra être demandée dès le 1^{er} octobre 2025 sur la plateforme LegiData et doit être obtenue avant de facturer des prestations dans l'unité concernée.
Important : nous aimerions attirer votre attention sur une **séance d'information en ligne proposée en allemand par l'OTMA** qui traite de la **reconnaissance des unités fonctionnelles** dans la **base de données LegiData** et qui aura lieu le **9 juillet 2025 (de 12 h 30 à 13 h)** : [Séance d'information – OAAT OTMA > Infolunch 5 – Reconnaissance d'une unité fonctionnelle](#).
- Les critères pour la reconnaissance des unités fonctionnelles peuvent être consultés à l'adresse : [Reconnaissance d'une unité fonctionnelle – OAAT OTMA](#).
- Vous trouverez de plus amples informations concernant les démarches spécifiques aux deux unités fonctionnelles et beaucoup d'autres renseignements sur le site [Unités fonctionnelles soumises à reconnaissance | TARDOC et forfaits ambulatoires](#)

Rappel pour les droits acquis

- Une **séance d'information en ligne proposée en allemand par l'OTMA** qui traite de la **demande de droits acquis** dans la **base de données LegiData** aura lieu le **3 juillet 2025 (de 12 h 30 à 13 h)** : [Séance d'information – OAAT OTMA > Infolunch 3 – LegiData \(demande de droits acquis\)](#). Cette séance vous informera des démarches pour demander les droits acquis sur le portail SASIS.



Résultats de la votation générale de la coopérative FMH Services

Chers Sociétaires,

En mai 2025, nous vous avons informé par le biais de notre rapport de gestion de nos activités opérationnelles de l'année dernière et demandé d'approuver le compte de résultat 2024, le bilan au 31 décembre 2024, le flux de trésorerie et l'annexe aux comptes de la société coopérative FMH Services ainsi que l'attri-

bution du résultat et la décharge du conseil d'administration publiés dans le rapport de gestion 2024.

Nous avons le plaisir de vous présenter les résultats détaillés de la votation générale et vous remercions vivement de votre participation et de votre intérêt.

Veuillez agréer, chers Sociétaires, nos salutations les meilleures.
FMH Services société coopérative

Dr méd. Beat Bumbacher
Président du conseil d'administration

Markus Lehmann
Directeur

Votation générale 2025

1. Remise des bulletins de vote

Du 9 mai au 30 juin 2025 par écrit auprès de la commune d'Oberkirch

2. Dépouillement

Monsieur J. R. Rogger, commune d'Oberkirch

3. Résultats

3.1 Proposition n° 1

Approuvez-vous le compte de résultat 2024, le bilan au 31.12.2024 ainsi que le flux de trésorerie et l'annexe aux comptes de FMH Services publiés dans le rapport de gestion ?

Bulletins de vote reçus	4260
Bulletins invalides (sans signature)	26
Bulletins vierges ou pas de bulletin	66
Bulletins valables	4168
Oui	4115
Non	53

La proposition n° 1 est ainsi approuvée à une large majorité.

3.2 Proposition n° 2

Êtes-vous d'accord de reporter le bénéfice de CHF 274 186.92 sur l'exercice suivant et de l'imputer sur les fonds propres ?

Bulletins de vote reçus	4257
Bulletins invalides (sans signature)	26
Bulletins vierges ou pas de bulletin	61
Bulletins valables	4170
Oui	4084
Non	86

La proposition n° 2 est ainsi approuvée à une large majorité.

3.3 Proposition n° 3

Accordez-vous la décharge au conseil d'administration de la coopérative FMH Services pour l'exercice 2024?

<u>Bulletins de vote reçus</u>	<u>4251</u>
<u>Bulletins invalides</u>	
(sans signature)	<u>26</u>
<u>Bulletins vierges ou pas de bulletin</u>	<u>79</u>
<u>Bulletins valables</u>	<u>4146</u>
<u>Oui</u>	<u>4045</u>
<u>Non</u>	<u>101</u>

La proposition n° 3 est ainsi approuvée à une large majorité.

3.4 Proposition n° 4

Acceptez-vous d'élire l'entreprise Truvag Revisions AG à Sursee comme organe de révision pour un nouveau mandat d'un an?

<u>Bulletins de vote reçus</u>	<u>4241</u>
<u>Bulletins invalides</u>	
(sans signature)	<u>26</u>
<u>Bulletins vierges ou pas de bulletin</u>	<u>58</u>
<u>Bulletins valables</u>	<u>4157</u>
<u>Oui</u>	<u>4079</u>
<u>Non</u>	<u>78</u>

La proposition n° 4 est ainsi approuvée à une large majorité.

3.5 Proposition n° 5

Acceptez-vous d'élire l'administration communale d'Oberkirch comme instance tierce neutre pour l'exécution de la votation générale pour un nouveau mandat d'un an?

<u>Bulletins de vote reçus</u>	<u>4248</u>
<u>Bulletins invalides</u>	
(sans signature)	<u>26</u>
<u>Bulletins vierges ou pas de bulletin</u>	<u>53</u>
<u>Bulletins valables</u>	<u>4169</u>
<u>Oui</u>	<u>4126</u>
<u>Non</u>	<u>43</u>

La proposition n° 5 est ainsi approuvée à une large majorité.

Le résultat de cette votation générale a été confirmé le 4 juillet 2025 par Monsieur J. R. Rogger, c/o administration communale d'Oberkirch, comme étant correct et exhaustif.

Rappel de lots – No d'AMM 47025 Propranolol Zentiva, comprimés pelliculés

Avis important : *Rappel de lots de Propranolol Zentiva, comprimés pelliculés jusqu'au niveau du patient. Lots concernés : 240080 (10 mg; boîte à 60 comprimés) et 240067 (40 mg; boîte à 60 et 180 comprimés)*

Résumé

En accord avec l'Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic, la société Helvepharm AG retire du marché les lots susmentionnés de la préparation Propranolol Zentiva, comprimés pelliculés jusqu'au niveau du patient.

Ce rappel est dû à une contamination croisée constatée : plusieurs boîtes du lot 240080 de Propranolol Zentiva 10 mg, comprimés pelliculés, contenaient des flacons avec des comprimés dosés à 40 mg (Propranolol Zentiva 40 mg, comprimés pelliculés, lot 240067). Il ne peut par ailleurs être exclu que certaines boîtes du lot 240067 (Propranolol Zentiva 40 mg, comprimés pelliculés) contiennent des flacons du lot 240080 de Propranolol Zentiva 10 mg, comprimés pelliculés.

Pour des informations plus détaillées :

[Retrait des lots – Propranolol Zentiva, comprimés pelliculés](#)

Nouvelles du corps médical

Todesfälle / Décès / Decessi

Mario Carlo Deiss (1988),
† 28.4.2025, 3095 Spiegel b. Bern
Jacek-Pierre Malanowski-Casty (1953),
† 25.5.2025, Facharzt für Psychiatrie
und Psychotherapie, 7430 Thusis
Edmond Klaus (1929),
† 29.5.2025, Spécialiste en pneumolo-
gie et Spécialiste en médecine interne
générale, 1422 Grandson
Leonidas Zografos (1947),
† 21.6.2025, Spécialiste en ophtalmo-
logie, 1012 Lausanne

Praxiseröffnung / Nouveaux cabinets médicaux / Nuovi studi medici

VD

Céline Magali Florence Bussenault,
Médecin praticien, membre FMH,
Avenue de Chillon 63, 1820 Territet
Victoire Marie Emmanuelle Merz,
Spécialiste en pédiatrie, membre FMH,
Rue de la Combe 7a, 1196 Gland
Constantin Tuleasca, Spécialiste en
neurochirurgie, membre FMH, Avenue
Jomini 8, Rez, 1004 Lausanne
Constantin Tuleasca, Spécialiste en
neurochirurgie, membre FMH, Avenue
de Montchoisi 35, 1006 Lausanne

Ärztegesellschaft des Kantons Bern Ärztlicher Bezirksverein Bern Regio

Zur Aufnahme als ordentliches Mit-
glied in leitender Tätigkeit hat sich an-
gemeldet:

Patrick Wüthrich, Facharzt für
Anästhesiologie, Mitglied FMH, Lei-
tender Arzt, Universitätsklinik für
Anästhesiologie und Schmerzmedizin,
Inselspital, Freiburgstrasse, 3010 Bern

Zur Aufnahme als ordentliches Mitglied
hat sich angemeldet:

Irina Claudia Bratschi, Fachärztin
für Gynäkologie und Geburtshilfe,
Mitglied FMH, Frauenpraxis Buben-
berg, Bubenbergplatz 5, 3011 Bern
Anna Hachfeld, Fachärztin für Allge-
meine Innere Medizin und Fachärztin
für Infektiologie, Mitglied FMH,
Praxis am Ahornweg, Ahornweg 4,
3012 Bern
Andreas Nowacki, Facharzt für
Neurochirurgie, Mitglied FMH, Praxis
für Neurochirurgie, Spitalgasse 32,
3011 Bern
Claudio Pollo, Facharzt für Neuro-
chirurgie, Mitglied FMH, Praxis für
Neurochirurgie Bern, Spitalgasse 32,
3011 Bern

Einsprachen gegen dieses Vorhaben
müssen innerhalb 14 Tagen seit der Veröf-
fentlichung schriftlich und begründet
bei den Co-Präsidenten des Ärztlichen
Bezirksvereins Bern Regio eingereicht
werden. Nach Ablauf der Frist entschei-
det der Vorstand über die Aufnahme der
Gesuche und über allfällige Einsprachen.

Ärztegesellschaft des Kantons Luzern

Zur Aufnahme in unsere Gesellschaft,
Sektion Stadt, hat sich gemeldet:

Gudrun Lindemann, Fachärztin für
Chirurgie, Mitglied FMH, Chirurgie-
zentrum St. Anna AG, Ärztehaus
Lützelmatte 1, St. Anna-Strasse 32,
6006 Luzern

Andreas Meyer, Facharzt für Allge-
meine Innere Medizin, Hausarzt-
zentrum Altstadt Luzern,
Hertensteinstrasse 50, 6004 Luzern

Einsprachen sind innert 20 Tagen nach
der Publikation schriftlich und begrün-
det zu richten an: Ärztegesellschaft des
Kantons Luzern, Schwanenplatz 7,
6004 Luzern.

Ärztegesellschaft des Kantons Schwyz

Zur Aufnahme in die Ärztegesellschaft
des Kantons Schwyz hat sich ange-
meldet:

Ursula Levine, Praktische Ärztin,
Mitglied FMH, 01.11.2024 zu 86 %,
Brunnen

Einsprachen gegen diese Aufnahme
richten Sie schriftlich innert 20 Tagen
an Dr. med. Jörg Frischknecht, Bahn-
hofstrasse 31, 6440 Brunnen oder per
Mail an joerg.frischknecht@hin.ch.

Ärztegesellschaft Thurgau

Die Ärztegesellschaft Thurgau infor-
miert über folgende Neuanmeldungen:

Ines Vanessa Bartushek, Fachärztin
für Kinder- und Jugendmedizin,
FMH-Mitglied, Hansjakobweg 7c,
78467 Konstanz

Egil Brons, Facharzt für Chirurgie
und Facharzt für Orthopädische Chirur-
gie und Traumatologie des Bewe-
gungsapparates, Mitglied FMH,
Pfaffenholzstrasse 4, 8501 Frauenfeld

Georgios Gatopoulos, Facharzt
für Gynäkologie und Geburtshilfe,
Mitglied FMH, Magdalena 1,
6432 Rickenbach bei Schwyz

Glykeria Paredes, Fachärztin für
Anästhesiologie, Seestrasse 292,
8810 Horgen

Einsprachen gegen diese Vorhaben
müssen innerhalb 14 Tagen seit der Veröf-
fentlichung schriftlich und begründet
bei der Ärztegesellschaft Thurgau ein-
gereicht werden. Nach Ablauf der Frist
entscheidet der Vorstand über die
Aufnahme der Gesuche und über allfäl-
lige Einsprachen

Communications

Swiss Gender Medicine Symposium 2025 – La médecine de genre en pratique clinique

La médecine de genre est un domaine de recherche novateur et prometteur, dont l'importance pour la pratique clinique ne cesse de croître. Son objectif est de garantir une prise en charge équitable et fondée sur les preuves, pour toutes et tous. Le symposium, qui se tiendra sur deux demi-journées les 20 et 21 octobre 2025 au Kursaal de Berne, est destiné aux médecins, chercheur·euse·s et décideur·euse·s, et encourage les échanges interdisciplinaires.

Le programme mettra en lumière les différences liées au sexe et au genre en matière de diagnostic, de traitement et de prévention. Parmi les intervenant·e·s de renommée internationale, citons la professeure **Londa Schiebinger** (Stanford University), la professeure **Louise Pilote** (McGill University) et la professeure **Vera Regitz-Zagrosek** (Charité Berlin), pionnières de la médecine de genre.

La Suisse sera également bien représentée, notamment par **Carolyn Lerchenmüller**, professeure et titulaire de la chaire à l'Université de Zurich, **Carole Clair**, professeure à l'Université de Lausanne et présidente du comité de pilotage du Programme national de recherche «Médecine et santé sensibles au genre», ainsi que par **Guido Beldi**, professeur de chirurgie viscérale à l'Inselspital de Berne et engagé dans la formation en médecine de genre.

Accès

Le Kursaal de Berne est un centre de congrès spacieux qui propose des hébergements sur place. Il est facilement accessible en transports publics (tram 9 en direction de Schönburg/Viktoria-platz) ou en voiture grâce au parking souterrain. Kursaal Berne, Kornhausstrasse 3, 3013 Berne

Inscription

Merci de vous inscrire via le site web:
<https://www.swiss-gendermedicine.org/fr/symposium/tickets>

CREDITS SIWF: La participation est créditée de 4 crédits par jour, soit 8 crédits au total (dans le cadre de la formation continue élargie à toutes les spécialités).

Contact

Universität Zürich
 Universitäre Medizin Zürich UMZH
 Künstlergasse 15
 8001 Zürich

www.swiss-gendermedicine.org
info@swiss-gendermedicine.org



Remise du Prix mémorial Guido Fanconi 2025

Pédiatrie suisse a remis le Prix mémorial Guido Fanconi 2025 au Dr méd. Andreas Geiser, spécialiste en pédiatrie, pédiatre en cabinet et médecin scolaire. Andreas Geiser est une personnalité importante et marquante de la pédiatrie en Suisse, il s'engage sans relâche, en tant qu'homme de réseau intelligent, intégratif et prudent, pour les préoccupations essentielles de la pédiatrie. Toutes nos félicitations !



Dr méd. Andreas Geiser (à droite) et Dr méd. Philipp Jenny lors de la remise du prix à Berne.

© pédiatrie suisse